

**COPIE**

## Compte rendu du Conseil des Ministres

Le Conseil des Ministres s'est réuni ce mercredi 23 janvier 2019, sous la présidence de Monsieur Patrice TALON, Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement.

Les décisions ci-après ont été prises :

### **I- Communications.**

#### **I-1. Evaluation mutuelle du dispositif national de lutte contre le blanchiment du terrorisme.**

Le Bénin appartient au Groupe intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique de l'Ouest (GIABA), et à ce titre doit se soumettre à une évaluation mutuelle de son dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

Des évaluateurs du GIABA procéderont dans ce cadre à une visite de site du 25 février au 13 mars 2019.

Au terme de cet exercice, ils produiront un rapport mettant en exergue l'état des lieux, les efforts constatés par rapport à l'évaluation précédente et formuleront des recommandations.

En prélude à cette évaluation, le Conseil a autorisé le Ministre de l'Economie et des Finances à mettre en place un Comité préparatoire ad hoc.

## **I-2. Compte rendu des travaux d'orientation des réformes statutaires de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCIB).**

Le Ministre de l'Industrie et du Commerce avait rendu compte au Conseil des Ministres du 25 juillet 2018, de la non adoption par l'Assemblée consulaire, des travaux du comité technique créé dans le cadre de la révision des statuts et du règlement intérieur de la Chambre d'Industrie et du Commerce.

En prenant acte de ce rapport, le Conseil avait mis en place un groupe de travail chargé de faire des propositions de réforme statutaire à mettre en œuvre avant l'organisation des élections consulaires.

Ces réformes visent à corriger les dysfonctionnements et contre performances relevées dans la gestion de l'institution consulaire, en procédant entre autres, à une relecture des textes qui la régissent.

Ainsi, les projets de nouveaux textes se rapportent aux propositions relatives à la représentativité des acteurs économiques, au processus électoral, au mode de fonctionnement des organes statutaires ainsi qu'aux modalités de mise en œuvre de la réforme.

Le mandat des organes actuellement en place arrivant à terme ce jeudi 24 janvier 2019 à 00h, le Conseil des Ministres a décidé de mettre sur pied une administration provisoire, pour finaliser pendant une phase transitoire, la réforme statutaire et faire tenir les élections conformément aux nouveaux textes qui seront adoptés.

Un Comité de supervision de la transition est mis en place pour veiller à la bonne conduite des opérations, dans le respect de la feuille de route établie.

## **III- Rencontres et manifestations internationales.**

Le Conseil a autorisé :

- la participation du Bénin à la session extraordinaire du Conseil des Ministres des pays membres de l'Organisation des Producteurs de Pétrole africains (APPO) à Abuja, au Nigeria, le 26 janvier 2019 ;

- la participation du Bénin à la 32<sup>ème</sup> session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union africaine, à Addis-Abeba, en Ethiopie, du 7 au 11 février 2019 ;
- l'organisation à Cotonou, en avril-mai 2019, d'un atelier de formation sur l'approche des voies de migration pour la conservation et l'utilisation durable des oiseaux et des zones humides.

#### **IV- Mesures individuelles.**

Les nominations suivantes ont été prononcées :

✓ **Au ministère de la Santé,**

Sur proposition du Ministre,

**Directeur général de l'Agence nationale pour la Transfusion sanguine :**

Monsieur Orou Bagou YOROU CHABI

**Directeur des Infrastructures, des Equipements et de la Maintenance :**

Monsieur Laurent Godonou HOUNDETON

**Directeur du Centre hospitalier universitaire de Zone Suru Léré :**

Monsieur Adolphe Patrick TOPANOU

✓ **Au ministère de l'Industrie et du Commerce,**

Sur proposition du Ministre,

**Administrateur provisoire de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin :**

Monsieur Alain HINKATIN.

Fait à Cotonou, le 23 janvier 2019.

Le Secrétaire Général du Gouvernement,

Edouard GUIN-OURO.-

